

**CONDITIONS D'ENVOI DES ECHANTILLONS****1. OBJET**

Conditions d'envoi des échantillons biologiques en cas de suspicion de poxviroses zoonotiques.

2. VIRUS CONCERNES

Les virus du genre orthopoxvirus (à l'exclusion de la variole), les molluscipoxvirus, les virus zoonotiques comme les parapoxvirus, les yatapoxvirus.

3. PROCEDURE

Avant toute expédition il est préférable de prévenir le CNR par mail (irba-cnropv.accueil.fct@def.gouv.fr).

Cas suspicion variolique : Contacter le CNR par téléphone ou courriel avant toute expédition.

Les patients sont exclus du champ des utilisateurs du CNR.

Les utilisateurs (cliniciens, laboratoires ou institutions qui transmettent des échantillons pour analyses) prennent en charge l'envoi et le transport des échantillons primaires et/ou des souches ainsi que tous les frais liés à ce transfert.

- **Les informations obligatoires à transmettre au CNR sont :**

- Nom et prénom du patient, date de naissance, sexe, n° de département du lieu d'habitation.
- La date du prélèvement de l'échantillon primaire.
- L'identification de l'utilisateur (laboratoire prescripteur de la demande d'analyse et du transfert de l'échantillon),
- L'indication d'une adresse mail (hors mssanté), pour la réception du compte rendu d'analyse, et responsable de la diffusion de l'information au laboratoire préleveur.
- L'identification des échantillons.

- **Déclarations réglementaires auprès des autorités :**

Les utilisateurs s'engagent à se conformer à la réglementation applicable au transport des Microorganismes et Toxines (MOT) en obtenant de l'ANSM une Autorisation de Cession Unique/Multiple (ACU/ACM) avant tout transport :

- De matériel biologique (échantillon primaire inactivé et non inactivé, ADN) avec une confirmation variole B ou orthopoxvirus avec une confirmation clinique d'une infection par le monkeypoxvirus.
- <https://ansm.sante.fr/vos-demarches/chercheur/demander-une-autorisation-pour-les-micro-organismes-et-toxines>

**CONDITIONS D'ENVOI DES ECHANTILLONS****• Documents à associer à l'envoi :**

- **Les documents doivent toujours être à l'extérieur de l'emballage secondaire**

-
- *Fiche patient* [téléchargeable sur le site du CNR](#)
 - *Fiche de consentement* [téléchargeable sur le site du CNR](#)
 - *Volet 2 et 3 de l'ACU de l'ANSM en cas de MOT*
-

- **Les échantillons doivent être emballés et acheminés conformément à la réglementation en vigueur pour le transport des matières infectieuses (classe 6.2), ce qui implique obligatoirement :**

Suspicion	Emballage	N° ONU et désignation	Déclaration ANSM
Echantillon clinique avec suspicion d'infection par un poxvirus (hors suspicion variole)	Triple emballage ONU6.2	UN3373 / « Matière biologique, catégorie B »	NON
Echantillon clinique inactivé avec confirmation d'infection par un monkeypoxvirus	Triple emballage ONU6.2	UN3373 / « Matière biologique, catégorie B »	OUI
Echantillon clinique avec confirmation d'infection par un monkeypoxvirus	Triple emballage ONU6.2	UN2814 / « Matière infectieuse pour l'homme »	OUI
Echantillon clinique avec suspicion d'infection par un virus de la variole	Triple emballage ONU6.2	UN2814 / « Matière infectieuse pour l'homme »	OUI
virus de la fièvre porcine africaine (cultures seulement) virus de la dermatose nodulaire (cultures seulement) virus de la variole ovine (cultures seulement) virus de la variole caprine (cultures seulement)	Triple emballage ONU6.2	UN2900 / « Matière infectieuse pour les animaux uniquement »	



Code : CNR-00965

Version : 04

Date : 24/03/2026

CONDITIONS D'ENVOI DES ECHANTILLONS

- **Adresse de Livraison**

La réception des échantillons est ouverte 24h/24 7j/7.

Le CNR est ouvert du lundi au vendredi, de 8h00 à 17h.

CNR Orthopoxvirus
Institut de Recherche Biomédicale des Armées
Unité de Virologie
1 Place du Général Valérie André
91220 Brétigny sur Orge
Contact : 06 03 87 58 59



Code : CNR-00965

Version : 04

Date : 24/03/2026

CONDITIONS D'ENVOI DES ECHANTILLONS

Circuit de signature :

Rédacteur : Olivier FERRARIS

Groupe de diffusion :

Modifications apportées :

24/03/2026 04 Clarification des conditions d'envoi des échantillons au CNR
Orthopoxvirus

01/10/2024 03 Prise en compte de l'élargissement des missions selon l'arrêté
du 18 septembre 2024.

06/04/2022 02

02/09/2019 1